DEMANDE D'AIDE

Réservé à Orléans Métropole

NOM : _____

N° de dossier : _____

Date de dépôt : _____

☐ Audit restitué

PROPRIETAIRE OCCUPANT

- ☐ Aide Audit énergétique
- ☐ Prime Reno BBC
- ☐ Prime Eco Renov « Biosourcé » ou « Air – Bois »

Madame, Monsieur,

Vous sollicitez une aide financière d'Orléans Métropole dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique. Nous vous remercions de lire attentivement les informations suivantes avant de commencer à remplir votre dossier :

- *Veillez à bien compléter, dater et signer ce formulaire, et à y joindre les justificatifs indiqués en page 4.* ***Toute demande incomplète sera ajournée et pourra être retournée.***
- *Votre demande est à adresser à Orléans Métropole,* ***obligatoirement avant le début des travaux*** *pour lesquels vous sollicitez une subvention, à l'exception de l'aide à l'audit énergétique qui peut être sollicitée dans les 6 mois suivant la remise du rapport d'audit par le professionnel.*
- *L'audit énergétique ou les travaux pour lesquels vous sollicitez une subvention doivent* ***obligatoirement être réalisés pas un professionnel « reconnu garant de l'environnement » – RGE ou référencé dans l'annuaire France Renov'***
- ***Une aide financière d'Orléans Métropole n'est jamais automatique****. Elle est attribuée en fonction de l'intérêt économique, social, environnemental et technique du projet et des crédits disponibles.*
- *Pour savoir si une aide vous est accordée et en connaître le montant, vous devez attendre de recevoir* ***la notification de décision d'Orléans Métropole****.*
- *L'aide sera versée après réalisation de l'audit énergétique ou des travaux pour lesquels vous sollicitez la subvention, sur présentation des justificatifs, si l'objet de l'aide est réalisé tel que prévu et si les engagements envers Orléans Métropole sont respectés.*
- *Vous avez la possibilité – voire l'obligation pour demander certaines aides de l'Anah – de vous faire accompagner par un opérateur* ***Mon accompagnateur Renov'*** *dans l'élaboration de votre projet et le montage de vos dossiers de demande de subvention. Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez faire appel à lui dès la phase de l'audit.*

Pour tout renseignement concernant les aides à la rénovation énergétique et pour un conseil neutre et gratuit sur votre projet :

CONTACTEZ UN CONSEILLER MA METRO RENOV' :

02.38.81.37.07 I mametrorenov@adil45-28.org

INFORMATIONS PRATIQUES ET CONTACT POUR LE SUIVI DE VOTRE DOSSIER : RDV EN FIN DE FORMULAIRE

Ce formulaire N'EST PAS A COMPLETER si votre demande fait l'objet d'un dépôt sur monprojet.anah.gouv.fr (Contactez votre ACCOMPAGNATEUR RENOV')

IDENTITE DU DEMANDEUR

☐ M. ☐ Mme NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° de téléphone : Adresse mail :

☐ Représenté par un m**andataire**

OCCUPATION DU LOGEMENT

Nombre total d'occupants dans le logement (vous y compris) : dont enfants à naître : *(justificatif à fournir)*

Identité des occupants (hors demandeur) :

NOM	Prénom	Année de naissance

Vous occupez (ou allez occuper) à titre de résidence principale le logement à améliorer en qualité de :

☐ Propriétaire ou copropriétaire en pleine propriété
☐ Usufruitier
☐ Locataire
☐ Propriétaire ou copropriétaire en indivision
☐ Titulaire d'un droit d'usage et d'habitation
☐ Occupant d'un logement en viager
☐ Associé d'une SCi propriétaire du logement
☐ Titulaire d'un droit réel immobilier

Pour l'ensemble des occupants du logement concerné (vous compris) :

Somme totale des revenus fiscaux de référence (RFR) du dernier avis d'imposition disponible :

LOGEMENT CONCERNE PAR LA DEMANDE

Adresse :

Bâtiment : Escalier : Etage : Porte :

Code postal : Commune :

Il s'agit de : ☐ une maison individuelle ☐ un appartement

☐ Le logement / l'immeuble à améliorer a été construit depuis plus de 15 ans. Année de construction :

TRAVAUX ENVISAGES

☞ **Si votre demande concerne la PRIME RENO BBC**

Etiquette énergétique du logement : Avant travaux : Projetée après travaux :

☞ **Si votre demande concerne la PRIME ECO RENOV**

Poste de travaux réalisé en matériau biosourcé : Matériau mis en en œuvre :

Usage de l'équipement de chauffage bois : ☐ régulier (chauffage principal)

☐ appoint (en complément d'un autre mode de chauffage)

PLAN DE FINANCEMENT

A compléter avec les éléments connus au moment de la demande.

Un plan de financement définitif sera demandé au moment du paiement.

DEPENSES HT		FINANCEMENT ENVISAGE	
Coût Audit énergétique		**Aides Ma Metro Renov' :** ☐ Aide audit énergétique ☐ Prime Reno BBC ☐ Prime Eco Renov Biosourcé ☐ Prime Eco Renov Air - Bois	
Coût Travaux			
Coût Maîtrise d'œuvre			
Autre :		Aide Anah / MaPrimeRenov'	
		Autre aide :	
		Total des aides envisagées	
		Reste à charge	
COUT TOTAL HT			
COUT TOTAL TTC		**FINANCEMENT TOTAL**	

LES ENGAGEMENTS

J'atteste :

- **Ne pas avoir commencé les travaux** avant de déposer la présente demande auprès d'Orléans Métropole (sauf audit énergétique),
- Ne pas avoir acheté mon logement à un organisme HLM depuis moins de cinq ans,

Je m'engage à :

- Commencer les travaux dans un délai d'un an suivant la date d'attribution de l'aide,
- Faire réaliser l'audit énergétique ou les travaux par des professionnels ayant une activité déclarée en rapport avec les travaux effectués (pose et fourniture) et qualifiés « RGE » (Reconnue Garant de l'Environnement) ou référencés dans l'annuaire France Renov'
- Terminer les travaux et présenter ma demande de paiement du solde de l'aide dans le délai de 3 ans suivant la date d'attribution de l'aide (1 an pour l'aide à l'Audit énergétique)
- Occuper le logement pendant au moins 3 ans à titre de résidence principale à compter de la date de réception par Orléans Métropole de la demande de paiement du solde de l'aide (sauf pour l'aide à l'audit énergétique)
- Informer Orléans Métropole par écrit dans les 2 mois suivant toute modification affectant la propriété du logement ou son occupation
- Faire enlever ou à déposer en déchetterie l'équipement de chauffage non performant remplacé dans le cadre de la prime Eco renov' Air - Bois,

Je reconnais être informé(e) que :

- Orléans Métropole peut effectuer des **contrôles** sur la durée de l'engagement
- En cas de non-respect de ces engagements et de la réglementation en vigueur ou en cas de fraude, l'aide attribuée est annulée et les sommes déjà perçues devront être remboursées avec une majoration,
- Toute fraude ou fausse déclaration expose également à des sanctions financières et administratives, ainsi qu'à des poursuites judiciaires.

Fait à ,le

Signature obligatoire du demandeur
(ou du mandataire) :

Pour toute demande :

- ☐ Devis détaillé descriptif et estimatif des travaux subventionnées OU Facture de l'audit énergétique, par un professionnel ayant une activité déclarée correspondant à l'objet de la demande, qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ou référencé dans l'annuaire France Renov'
- ☐ Justificatif de propriété ou des droits détenus sur le logement : copie taxe foncière, fiche d'immeuble, attestation de propriété, fiche individuelle du propriétaire, acte notarié, etc.
- ☐ Mandat signé si le bénéficiaire donne mandat ou se fait représenter pour déposer la présente demande,

Pour une demande de Prime Reno BBC :

- ☐ Justificatifs de ressources de l'ensemble des occupants (derniers documents disponibles produits par l'administration fiscale)
- ☐ Audit énergétique correspondant au projet retenu et précisant l'étiquette énergétique du logement avant travaux et projetée après travaux. Cet audit énergétique doit être établi par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ou référencé dans l'annuaire France Renov'.

Pour une demande de Prime Eco Renov Air-Bois :

- ☐ Justificatifs d'ancienneté de l'appareil à remplacer : facture, mention sur le devis du professionnel de l'installation remplacée, photos en plans larges avant travaux, déclaration sur l'honneur

Le règlement complet des aides Ma Metro Renov' est consultable sur : https://www.orleans-metropole.fr/fileadmin/orleans-metropole/MEDIA/document/urbanisme/habitat/ma_metro_renov/Formulaire-MaMetroRenov-Juin2024-REGLEMENT-A4.pdf

LE DOSSIER COMPLETE ET SIGNE EST A DEPOSER AU SERVICE INSTRUCTEUR D'ORLEANS METROPOLE

⏩ Via Monprojet.Anah.gouv.fr par Mon Accompagnateur Renov' pour les demandeurs concernés

⏩ Sinon directement auprès du service instructeur :

Orléans Métropole
Service Habitat Anah & Ma Metro Renov'
5 place du 6 Juin 1944
45000 ORLEANS

✆ 02.38.78.49.74
habitatprive.anah@orleans-metropole.fr

Vu le règlement des aides d'Orléans Métropole approuvé par délibération du conseil métropolitain en date du 21 mars 2024,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés : les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre demande d'aide ainsi qu'à des exploitations statistiques. Les destinataires des données sont : les services d'Orléans Métropole et les organismes partenaires.

Conformément à cette loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Orléans Métropole. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.